



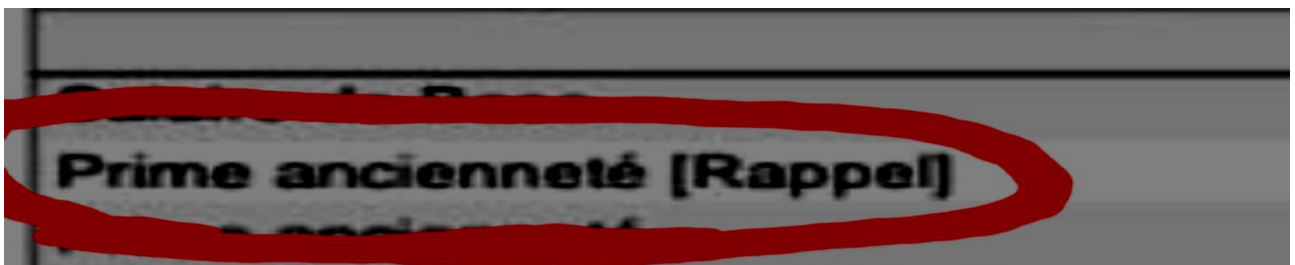
Le Mesnil Amelot, le 29 août 2025

Régularisation de la prime d'ancienneté

Grâce à la détermination du SLICA, les salariés CDI passés par un CDD dans un des 4 anciens établissements PAC ont pu enfin être régularisés.

En effet, notre organisation syndicale avait dénoncé une inégalité de traitement auprès de la direction par un courrier le 05 juillet 2024, puis par un tract le 17 septembre 2024 invitant les salariés concernés et non régularisés à se manifester auprès de nous.

Nous avons pour objectif d'obtenir gain de cause pour tous les salariés lésés et avons réussi après un long acharnement. Les salariés ont eu un rappel de prime d'ancienneté sur leur fiche de paye de ce mois d'août et une date d'ancienneté plus grande.



Nous continuerons à nous battre pour faire valoir vos droits !
Le SLICA a la réputation d'être tenace et on vous le prouve une fois encore.

L'équipe SLICA PACC CDG